

## La mobilité à longue distance des Français : nette baisse en 2010, en particulier pour les voyages professionnels

**En 2010, la mobilité à longue distance des personnes résidant en France métropolitaine, c'est-à-dire à plus de 100 km du domicile, s'affaiblit sensiblement. Par rapport à 2009, le nombre de voyages effectués recule de 4,6 % et les kilomètres parcourus de 2,1 %. En particulier, les voyages effectués pour motif professionnel chutent de près de 10 %.**

**La part de l'avion et du train s'accroît légèrement au détriment de la route. Le nombre de voyages avec nuitée réalisés à l'étranger pour motif personnel continue à progresser en 2010 (+ 1,5 %). Pour chaque voyage avec nuitée effectué, un kilomètre parcouru sur deux a pour destination l'étranger.**

**Les Français âgés de 15 ans ou plus effectuent en moyenne 3,1 voyages personnels avec nuitée en 2010. Cela masque néanmoins des écarts allant du simple au triple selon la région de résidence et la catégorie sociale.**

**E**n 2010, selon les données du panel *Suivi de la demande touristique* (SDT), les Français âgés de quinze ans ou plus ont effectué 231 millions de voyages à longue distance, qu'ils aient ou non passé une ou plusieurs nuitée(s) hors du domicile (*Définitions, Sources, Encadré*). Lors de ces voyages, en France ou à l'étranger, ils ont parcouru 266 milliards de kilomètres.

Par rapport à 2009, le nombre de voyages avec nuitée recule de 3,6 % et celui des allers-retours plus vivement encore (- 7,6 %). Au total, le nombre de voyages diminue de 4,6 %, et celui des kilomètres parcourus de 2,1 % (*Tableau 1*).

### Net recul des voyages pour motif professionnel

En raison de la crise économique, mais aussi sans doute du développement des nouveaux moyens de communication (vidéoconférence par l'internet...), le nombre de voyages professionnels effectués recule de 9,6 % (et de 7,1 % en termes de kilomètres parcourus). Tous motifs confondus, les Français effectuent 25,3 millions de voyages avec nuitée à l'étranger, un niveau stable par rapport à 2009 (25,5 millions) : la bonne tenue du nombre de voyages personnels (+ 1,5 %) parvient en effet à compenser la chute de ceux effectués pour raisons professionnelles (- 12,9 %).

### Augmentation des distances moyennes des voyages

Les kilomètres parcourus diminuant moins fortement que le nombre de voyages effectués, la distance moyenne d'un voyage s'accroît de 2,6 % en 2010. En particulier, la distance aller-retour moyenne des voyages professionnels avec nuitée augmente de 5 %, passant de 1 364 km à 1 432 km.

Par rapport à 2009, le nombre de voyages à longue distance diminue tout particulièrement pour les déplacements inférieurs à 500 km du domicile (- 5,6 %). En revanche, il augmente légèrement (+ 0,5 %) pour les trajets supérieurs à 900 km (*Graphique 1*).

**Tableau 1 - Voyages à longue distance en 2010**

Type de déplacement	Nombre de voyages		Kilomètres parcourus	
	(en millions)	Évolution 2010/2009 (en %)	(en milliards)	Évolution 2010/2009 (en %)
<b>Motif personnel</b>	<b>186,9</b>	<b>-3,4</b>	<b>225,4</b>	<b>-1,2</b>
Voyages avec nuitée	156,5	-2,6	212,9	-0,9
Allers-retours dans la journée	30,4	-7,1	12,4	-6,2
<b>Motif professionnel</b>	<b>43,8</b>	<b>-9,6</b>	<b>40,5</b>	<b>-7,1</b>
Voyages avec nuitée	18,8	-11,5	27,0	-7,1
Allers-retours dans la journée	25,0	-8,1	13,5	-7,0
<b>Total tous motifs</b>	<b>230,7</b>	<b>-4,6</b>	<b>265,8</b>	<b>-2,1</b>
Voyages avec nuitée	175,3	-3,6	239,9	-1,6
Allers-retours dans la journée	55,3	-7,6	26,0	-6,6

Champ : ensemble des voyages à longue distance  
Tableaux complémentaires détaillés sur internet : i.1 et i.2

Source : SOeS d'après Tns-Sofres/DGCIS, panels SDT 2009 et 2010

## Voyages personnels avec nuitée : une mobilité individuelle en baisse

En 2010, quatre voyages sur cinq s'effectuent pour des raisons personnelles, et trois voyages sur quatre incluent au moins une nuitée. En moyenne, les individus qui voyagent effectuent 4,26 voyages personnels avec nuitée en 2010, un niveau proche des 4,29 voyages réalisés en 2009 (- 0,8 %). Dans le même temps, la proportion des personnes effectuant au moins un voyage de ce type diminue, passant de 74,2 % à 72,6 %. Au total, les personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine réalisent en moyenne 3,1 voyages personnels avec nuitée, un niveau inférieur de 2,9 % à celui atteint en 2009.

## L'avion conforte sa place dans les voyages avec nuitée

La voiture reste le mode de transport privilégié des personnes résidant en France métropolitaine pour effectuer leurs voyages à longue distance (68,3 % des voyages en 2010). Néanmoins, sa part diminue régulièrement depuis 2005 au profit du train et de l'avion (- 0,5 point par rapport à 2009). En 2010, 8,4 % des voyages sont effectués en avion, et 17,8 % en train (respectivement + 0,4 et + 0,2 point par rapport à 2009).

En 2010, pour les seuls voyages avec nuitée, 67,9 % des voyages et 40,5 % des kilomètres sont parcourus en voiture, une part qui diminue de un point au profit de l'avion (42 % en 2010 ; + 1,3 point - *Graphique 2*). Pour la première fois d'ailleurs, l'avion détrône la voiture en termes de kilomètres parcourus : 100,6 milliards contre 97,2 pour la voiture. Enfin, entre 2009 et 2010, seul l'avion accroît sa part à la fois en termes de voyages effectués et de kilomètres parcourus (*Graphique 3*).

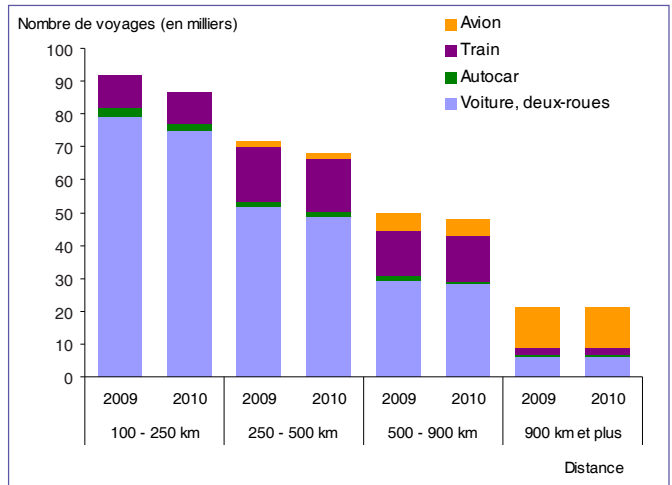
## Les Franciliens voyagent plus souvent

Les voyages avec nuitée s'effectuent majoritairement en France, à 87 % lorsque le motif est personnel et 81 % lorsqu'il est professionnel. Parmi les grandes régions (*Définitions*), l'Île-de-France prédomine en étant à l'origine de près de 28 % des voyages avec nuitée effectués (*Graphique 4*). Cette forte contribution ne s'explique qu'en partie par le poids démographique de la région (18,6 %) : les Franciliens sont plus mobiles car ils effectuent en moyenne 4,7 voyages personnels avec nuitée contre 3,1 en moyenne. Pour les voyages personnels avec nuitée, l'Île-de-France réalise également 31 % des kilomètres parcourus et est à l'origine d'un voyage sur trois à l'étranger. En sens inverse, l'Île-de-France n'est la destination que de 6,5 % des voyages personnels avec nuitée des résidents mais de 20 % des allers-retours professionnels.

Des analyses toutes choses égales par ailleurs – neutralisant les effets de la taille de l'agglomération, de la catégorie socioprofessionnelle, du statut familial, du revenu, de l'âge, du diplôme, et du fait de posséder ou non une résidence secondaire – montrent que la probabilité d'effectuer un voyage personnel avec nuitée est toujours supérieure dans l'agglomération parisienne à celle calculée pour les résidents des agglomérations de plus petite taille. Cela pourrait s'expliquer par l'offre de transports plus importante et variée depuis l'Île-de-France, mais aussi, sans doute, par un « besoin d'évasion » des Franciliens plus prononcé.

À l'opposé, le Nord-Pas-de-Calais est à l'origine de 3,7 % des voyages personnels avec nuitée, alors qu'il rassemble 6,3 % de la population des 15 ans ou plus. Ainsi, dans cette région, le nombre moyen de voyages personnels avec nuitée par habitant est plus faible que la moyenne nationale et s'élève à 1,8.

## Graphique 1 - Voyages à longue distance en 2009 et 2010, selon la distance du déplacement et le mode de transport



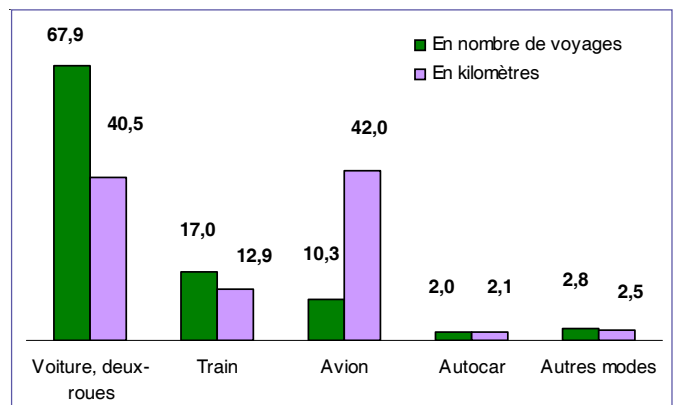
Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS d'après Tns-Sofres/DGCIS, panels SDT 2009 et 2010

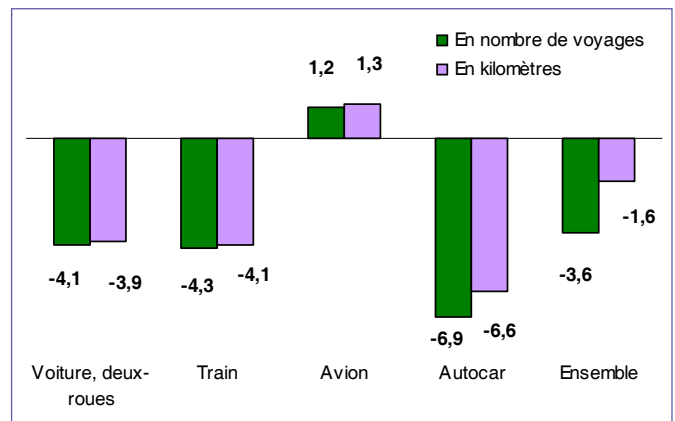
## Graphiques 2 et 3 - Les voyages avec nuitée (tous motifs) selon le mode de transport

En %

### Les parts modales en 2010



### Évolution entre 2009 et 2010 du nombre de voyages et des kilomètres parcourus

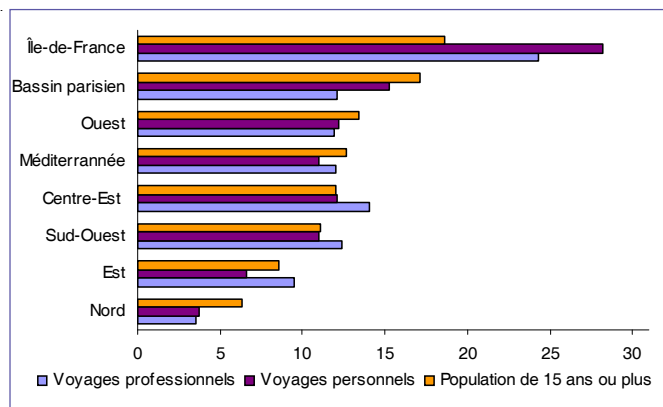


Champ : voyages avec au moins une nuitée, à longue distance, tous motifs.

Source : SOeS d'après Tns-Sofres/DGCIS, panels SDT 2009 et 2010

### Graphique 4 - Répartition des voyages avec nuitée par grande région selon le motif, en 2010

En %



Champ : voyages avec au moins une nuitée, à longue distance

Source : SOeS d'après Tns-Sofres/DGCIS, panel SDT 2010

### Des modes de transport qui s'adaptent aux spécificités régionales

L'Île-de-France se démarque par un plus grand recours au train pour les voyages personnels (27 % contre 15 % en moyenne), et dans une moindre mesure à l'avion (12 % contre 9 % en moyenne). La plus ou moins grande proximité des destinations mais aussi l'offre de transport sont des facteurs déterminants (Tableau 2).

### Tableau 2 - Parts des principaux modes de transport par grande région

En % du nombre de voyages effectués

Grande région	Voyages personnels avec nuitée			Voyages professionnels avec nuitée		
	voiture, deux-roues	train	avion	voiture, deux-roues	train	avion
Île-de-France	58,7	27,3	12,1	26,3	40,5	31,1
Bassin parisien	78,9	9,6	6,9	50,5	29,0	11,6
Nord-Pas-de-Calais	68,7	14,8	11,4	40,0	45,4	10,0
Est	69,4	12,8	10,9	47,9	37,7	7,0
Ouest	78,2	9,5	7,0	42,6	33,5	14,4
Sud-Ouest	77,4	8,4	8,0	44,5	26,0	24,6
Centre-Est	75,9	10,8	8,2	41,7	33,8	15,0
Méditerranée	67,3	15,7	10,6	35,0	36,3	23,2
<b>Ensemble</b>	<b>71,4</b>	<b>14,9</b>	<b>9,2</b>	<b>38,8</b>	<b>34,8</b>	<b>19,5</b>

Champ : voyages avec au moins une nuitée, à longue distance

Source : SOeS d'après Tns-Sofres/DGCIS, panel SDT 2010

Ainsi, dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest, plus du tiers des voyages personnels s'effectuent au sein de la même région, et la voiture est le mode de transport privilégié. Le cas des régions méditerranéennes est assez proche, avec néanmoins une plus forte proportion de déplacements à l'étranger. Les Franciliens se rendent d'abord dans le Bassin parisien (27 % des voyages personnels), puis dans l'Ouest (19 %) et en Méditerranée (11 %). Pour les régions frontalières du Nord et de l'Est, les voyages s'effectuent plutôt en dehors des régions d'origine, ou à l'étranger, surtout pour les habitants de l'Est (20 % des voyages). De ce fait, l'usage de la voiture est moins fréquent au profit du train et de l'avion.

### Voyages avec nuitée : un kilomètre sur deux à destination de l'étranger

14 % des voyages personnels avec nuitée s'effectuent à l'étranger, avec des variations allant de 9 % pour l'Ouest à 20 % pour l'Est. Ils représentent 47 % des kilomètres parcourus. La distance moyenne parcourue est en effet de 4 600 km (distance aller-retour), soit en moyenne 5,5 fois plus qu'un voyage effectué en métropole.

Ces ordres de grandeur se retrouvent du côté des voyages professionnels menés à l'étranger : ces derniers représentent 18 % des voyages professionnels avec nuitée et 52 % des kilomètres parcourus. L'Île-de-France se distingue tout particulièrement, compte tenu des spécificités de son tissu économique et de son offre de transport à l'international : 35 % des voyages professionnels franciliens s'effectuent à l'étranger (70 % en termes de kilomètres parcourus), et 46 % des voyages professionnels menés à l'étranger depuis la France sont réalisés par des Franciliens.

Vers l'étranger, un voyage avec nuitée sur trois s'effectue en Espagne, en Italie ou en Allemagne, que les motivations soient personnelles ou professionnelles. En termes de kilomètres parcourus, les États-Unis arrivent en première position, suivi par l'Espagne puis l'Italie pour les voyages personnels et par la Chine suivie de l'Allemagne pour les voyages professionnels.

### L'accès au voyage : des différences sociales marquées

Le nombre moyen de voyages avec nuitée effectués pour des raisons personnelles varie quant à lui du simple au triple selon les catégories sociales : les ouvriers et les agriculteurs

### Comparaison avec l'ENTD 2008

Du fait de changements dans la constitution du panel SDT, les données de ce dernier n'ont pas été exploitées en 2008. Toutefois, l'enquête nationale sur les transports et déplacements réalisée en 2008 (ENTD) a permis de dresser un panorama de la mobilité des Français âgés de 6 ans ou plus. En restreignant le champ aux personnes âgées de 15 ans ou plus d'une part, et aux déplacements effectués à 100 km ou plus à vol d'oiseau du domicile d'autre part, les données de l'ENTD 2008 peuvent alors être confrontées aux données issues du panel SDT 2009, avec un écart d'une année :

Voyages à longue distance	ENTD 2008	SDT 2009
<b>Voyages avec nuitée(s)</b>	<b>190 841</b>	<b>181 937</b>
- motif personnel	169 605	160 652
- motif professionnel	21 237	21 285
<b>Allers-retours</b>	<b>58 803</b>	<b>59 874</b>
- motif personnel	31 763	32 711
- motif professionnel	27 040	27 163
<b>Total</b>	<b>249 645</b>	<b>241 810</b>

Alors même que les approches sont différentes et indépendantes (enquête statistique vs panel), les résultats sont très proches en structure par type de voyages et motifs. Par ailleurs, l'ENTD fournit une estimation de 287 milliards de kilomètres parcourus en 2008, contre 272 milliards en 2009 pour les données issues du panel SDT, soit des distances aller-retour respectives de 1 149 km et 1 124 km en moyenne par voyage.

effectuent moins de deux voyages par an en 2010, contre près de six pour les cadres. Vers l'étranger, 17,7 % des voyages personnels avec nuitée sont effectués par des cadres, contre 5,8 % par des ouvriers. Enfin, 93 % des cadres effectuent au moins un voyage personnel avec nuitée en 2010, contre 63 % des ouvriers. Ces inégalités se renforcent en considérant les départs effectués sur une période de deux années : 87 % des cadres ont effectué au moins un voyage personnel avec nuitée à la fois en 2009 et en 2010, contre 46 % des ouvriers. De même, un ouvrier sur quatre n'a effectué aucun voyage durant ces deux années consécutives, contre un cadre sur vingt (*Pour en savoir plus, tableaux complémentaires*).

En 2010, les ouvriers ne réalisent que 7,3 % des voyages personnels avec nuitée, alors qu'ils représentent 11,7 % de la population âgée de 15 ans ou plus dans le panel. À l'inverse, les cadres en réalisent 16,4 %, alors que leur part s'élève à 8,7 %. Par rapport à l'ensemble de la population, ces derniers ont également davantage recours à l'avion : 12,0 % des voyages personnels avec nuitée réalisés par les cadres s'effectuent en avion, contre 6,3 % pour les ouvriers et 9,2 % en moyenne. ●

## Définitions

Un **voyage** comporte au moins deux **déplacements** : un aller et un retour. Dans cette étude, ces **déplacements** s'effectuent tous à **longue distance**, c'est-à-dire au-delà d'un rayon de 100 kilomètres à vol d'oiseau du domicile, quel que soit le moyen de transport utilisé. Les **voyages à longue distance** sont analysés selon leur motif (professionnel ou personnel) et l'existence ou non d'une nuitée :

- les **voyages avec nuitée** : définis conformément à la convention préconisée par Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, ce sont les **voyages à longue distance** pour lesquels la personne enquêtée passe **au moins une nuit** à l'extérieur (à l'hôtel, chez des amis...). Cette définition diffère de l'Organisation mondiale du tourisme, où le voyage doit comporter au moins quatre nuitées, et cela à une distance quelconque du domicile.
- les **allers-retours** sont des **voyages à longue distance** effectués dans la même journée, sans comporter de nuitée.

La mention « à longue distance » n'étant pas toujours reportée dans l'étude, il suffit de retenir : **voyages** (à longue distance) = **voyages avec nuitée** + **allers-retours**.

La **destination du voyage avec nuitée** est le lieu de séjour principal du voyage, en France ou à l'étranger. La **destination de l'aller-retour** est le lieu le plus lointain en cas de destinations multiples. Le **mode de transport** est le mode principal de transport utilisé au cours du voyage.

« **Grandes régions** » : les **Zones d'études et d'aménagement du territoire (Zéat)** constituent un découpage du territoire métropolitain en huit zones géographiques (cf. Définitions sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)). La taille de l'échantillon de l'enquête SDT permet d'assurer des résultats fiables au niveau des Zéat.

## Source

Les résultats présentés sont élaborés à partir de l'enquête sur le « Suivi de la demande touristique des Français » (SDT), de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), réalisée mensuellement par l'institut TNS-Sofres, auprès d'un panel de 20 000 personnes, représentatif de la population de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine. L'enquête SDT permet de disposer d'un champ complet d'observation des voyages réalisés avec ou sans nuitée. Les résultats présentés ici portent sur les années 2009 et 2010. Sont exclus du champ de l'enquête :

- les voyages pour motif professionnel des VRP et des personnels roulants ou navigants ;
  - les séjours à l'hôpital, en clinique ou en caserne ;
  - les nuits passées sur le lieu de travail (travail de nuit, foyer de travailleurs) ou sur le lieu d'étude.
- Les résultats relatifs aux kilométrages résultent de l'affectation, par le Service de l'observation et des statistiques, de distances entre communes d'origine et de destination de chaque déplacement – lorsqu'elles sont absentes dans le panel. En sont alors extraits, pour cette étude, les voyages à longue distance.

## Long-distance mobility in France: a significant drop in 2010, especially for professional travel

In 2010, the long-distance mobility of people living in metropolitan France, i.e. journeys of more than 100 km from home, dropped significantly. In relation to 2009, the number of journeys reduced by 4.6% and the number of kilometres travelled by 2.1%. Business travel was particularly affected, with a drop of around 10%.

The share of air and rail travel increased slightly, to the detriment of road travel. The number of journeys for personal reasons with overnight stay continued to increase in 2010 (+ 1.5%). For each journey with overnight stay, one kilometre travelled in two was for a foreign destination.

French persons of 15 years and over made on average 3.1 personal journeys with overnight stay in 2010. However, it masks very large differences, from a factor of one to three, depending on region of residence and social category. ●

## Pour en savoir plus

Cette publication fait également appel à des données rassemblées dans des tableaux complémentaires, disponibles à l'adresse internet :

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr), thème Transports, sous-thème Transport de voyageurs, rubrique Voyage à longue distance, L'essentiel en chiffres.

Philippe Roussel (SOeS)

Ressources, territoires, habitats et logement  
Energies et climat  
Développement durable  
Prévention des risques  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

le point sur

Commissariat général  
au développement durable

Service de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mel : [diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)  
Fax. : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication :  
Sylvain Moreau

Rédacteur en chef :  
Anne Bottin

Coordination éditoriale :  
Patricia Repéant

Conception :  
Catherine Grosset

Impression :  
Bialec, Nancy (France)



ISSN : 2100-1634

Dépot légal : Décembre 2011